

# Paramétrage du chemin de récupération du fichier de virement - TCR

Le paramétrage du répertoire de réception du fichier de virement fournisseurs s'effectue au niveau sectionnel. Ce qui implique qu'il est nécessaire d'effectuer ces manipulations sur l'ensemble des sections où il est possible de faire des virements.

## GEFI ou répertoire ?

Le paramétrage s'effectue via l'icône



et cela ouvre la boîte de dialogue suivante :

**Options pour la Codification des Noms de Virements**

Ces options s'appliquent à la structure active pour la génération des fichiers Virements

Répertoire des fichiers non SEPA  **Ecrire dans GEFI**

Radical du Nom du fichier

Répertoire non modifiable lors de l'émission des virements

Interdire les noms sans ce radical

Répertoire des fichiers SEPA  **Ecrire dans GEFI**

Radical du Nom du fichier

Répertoire non modifiable lors de l'émission des virements

Interdire les noms sans ce radical

Chrono à calculer sur le Radical

Pas de Chrono

Chrono numérique automatique

Chrono Date Heure automatique

Interdire de modifier le nom proposé

Interdire d'écraser un fichier existant

Imprimer le nom du fichier sur le rapport

Les virements effectués sont obligatoirement à la norme SEPA.


Cependant, il est nécessaire de paramétrer les fichiers "SEPA" mais également "NON SEPA" obligatoirement (même si non utilisé).

- **Le GEFI** :

Cocher la case prévue à cet effet, et indiquer un nom de radical. Exemple : VIRNS et VIR ou VIRNS\_EHPAD et VIR\_EHPAD

Le renseignement d'un chemin valide est obligatoire. Il faut même que l'ensemble des créateurs de fichier virement aient accès à ce répertoire commun pour pouvoir les créer.

- **Le répertoire** :

Indiquer le chemin où vous souhaitez récupérer le fichier dans "Répertoire des fichiers SEPA" à l'aide du 

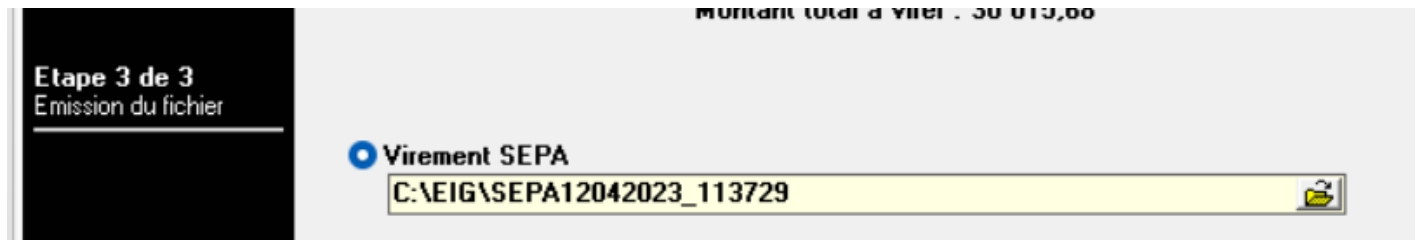
, mais également le "NON SEPA", même si ce n'est plus utilisé.

De même, l'ensemble des créateurs de fichier virement de la section doivent avoir accès à ce répertoire commun.

# Les options

Il existe plusieurs options :

- **Répertoire non modifiable lors de l'émission du virement** : cette option se paramètre au niveau de fichier SEPA et NON SEPA. Dans le cas contraire, il sera possible de modifier le répertoire au niveau de l'étape n° 3 de l'émission du virement.



- Complément du nom du fichier :
  - **Chrono numérique automatique** : dans ce cas, le nom du fichier sera VIR0001 puis VIR0002 et ainsi de suite
  - **Chrono date heure automatique** : dans ce cas, le nom du fichier sera VIR12042023\_104824 pour un un fichier virement créé le 12 avril 2023 à 10h48 et 24 secondes.

---

Revision #5

Created 12 April 2023 07:22:57 by Nicolas CHAMPION

Updated 17 October 2025 13:29:39 by Nicolas CHAMPION